

# K.O MOUSSE CONCENTRÉ

## K.O MOUSSE PAE

### DESTRUCTEUR TOTAL DES MOUSSES ET LICHENS AVANT RECOUVREMENT

Toitures, murs, façades, dallages



Avant/après

Usage professionnel  
Usage public

ANTI MOUSSE



Traitement

### IDENTIFICATION

**KO MOUSSE CONCENTRÉ** - Emulsion de type aqueux concentrée.

**KO MOUSSE PAE** - Emulsion de type aqueux prête à l'emploi.

Ces produits possèdent des propriétés fongicides puissantes permettant une utilisation très diversifiée pour éliminer algues, lichens et mousses sur tous types de supports.

### DESTINATIONS

Démoussage et préparation avant protection.

Destruction de tous types de polluants végétaux tels que mousses, lichens, algues (rouges), moisissures sur tous matériaux.

- Tuile, ciment, fibres ciment, asphalte, ardoise.
- Pierre naturelle ou reconstituée, dallages, statues, pierres tombales, monuments.
- Murs en ciment, pierre, crépis ou brique.
- Poteries, vasques, bacs, parois de serres.
- Terrains de tennis, mini-golfs.

### AVANTAGES

- Pénétration et action biocide immédiates.
- N'altère pas les supports.



### MODE D'EMPLOI

**Période d'utilisation** : Utilisable toute l'année. Période optimale : avril à décembre.

**Doses d'emploi** :

**KO MOUSSE CONCENTRÉ** s'utilise dilué dans l'eau à raison de 1 litre pour 10 litres d'eau.

Après dilution du concentré avec de l'eau, mélanger délicatement sans agiter.

1 litre de solution obtenue permet de traiter 5 à 10 m<sup>2</sup>. Le rendement varie en fonction de l'état de la surface, de l'imprégnation du support ainsi que du mode d'application.

**KO MOUSSE PAE** (prêt à l'emploi) s'utilise pur, directement sur le support.

1 litre permet de traiter 5 à 10 m<sup>2</sup>. Le rendement varie en fonction de l'état de la surface, de l'imprégnation du support ainsi que du mode d'application.

Application : Nettoyer préalablement la surface au jet ou au nettoyeur haute pression afin d'éliminer les salissures ou traiter directement sur les verdissements présents (résultats visibles 10/15 jours).

Appliquer **KO MOUSSE CONCENTRÉ** ou **KO MOUSSE PAE** en pulvérisation basse pression jusqu'à saturation du support à la limite du ruissellement (doit couler sur 10 cm). Utiliser un pulvérisateur équipé d'une buse à jet plat de couleur bleue ou rouge permettant une application rapide et de bonne qualité. Laisser agir 12 heures.

Ne jamais rincer le support après application du traitement.

La surface ainsi traitée peut ensuite être protégée par une peinture de type : **DEPRO® TOITURE**, ou un hydrofuge de type **DEPRO® SOLVASEC**, **DEPRO® VALOREX**.

.../...

### Précautions d'emploi :

Incompatible avec les savons et détergents qui lui font perdre son efficacité.

Températures d'application : entre 10 et 25 °C. Ne pas appliquer en plein soleil ou pluie menaçante dans les 48 heures. Par forte chaleur, bien mouiller le support la veille et appliquer le matin à la fraîche. Protection de la végétation : Ne pas appliquer par temps de vent. Il est conseillé de ne pas pulvériser sur les végétaux. Le produit n'a pas d'action désherbante, mais un contact accidentel local provoquera un jaunissement des feuilles. Après le cycle de régénération annuelle, les plantes, retrouveront leur aspect naturel.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue dans les conditions normales d'utilisation, cependant pour éviter une pollution de la faune et de la flore aquatiques ne pas rejeter les déchets et excédents de solution dans les points d'eau. Laisser sécher pendant 48 à 72 heures avant de récupérer l'eau de pluie. Les eaux de récupération pourront être utilisées sans risque pour l'arrosage aux pieds des plantations. Après séchage le produit n'est pas dangereux pour les animaux.

## CARACTERISTIQUES

- Masse volumique : 1000 kg/m<sup>3</sup>.
- pH neutre.
- Odeur pratiquement nulle.

## CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Conditionnement : **KO MOUSSE CONCENTRE** : 5 et 30 L.  
**KO MOUSSE PAE** : 30 L.
- Stockage : 2 ans en emballage d'origine non ouvert.
- Hygiène et sécurité : Fiches de Données de Sécurité gratuites sur simple demande ou sur internet, site : [www.deproma.com](http://www.deproma.com).

**Utiliser les produits biocides avec précaution.**

**Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

### **KO MOUSSE CONCENTRE**

TP 10 - Usages professionnel et Grand public.

Composition du produit - Ammonium Quaternaire benzyl-C12-16 Alkyldimethyl, Chlorides concentration 20.96 g/kg.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention : P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention : P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**KO MOUSSE PAE**

### **KO MOUSSE PAE**

TP 10 - Usages professionnel et Grand public

Composition du produit : Ammonium Quaternaire benzyl-C12-16 Alkyldimethyl, Chlorides concentration 2.07 g/kg.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange (Conformément au Rég (CE)n°1272/2008 et ses adaptations.)

### **KO MOUSSE CONCENTRE - KO MOUSSE PAE**

**Emballages souillés – Déchets** : Vider complètement le récipient. Conserver la/les étiquette(s) sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri). Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente figurant au verso de tous nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Ref 08070 KO MOUSSE PAE / Ref 08080 KO MOUSSE CONCENTRE

mars-

18

